

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de l'Indre  
Arrondissement de Le Blanc  
Canton de Saint Gaultier

## MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 05 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

**Présents** : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Guillaume VIARD

**Absente** : Aïcha TITOUNI

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 09 – votants : 09

<b>DELIBERATION 12-11042023-1</b> <b>APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 – Budget PRINCIPAL</b>
--

Suite à l'étude du compte de gestion de l'exercice 2022 présenté par Mme Patricia PANATARD, inspecteur divisionnaire FiP,  
Considérant l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, **approuve le compte de gestion** de la commune pour l'année **2022** qui fait apparaître :

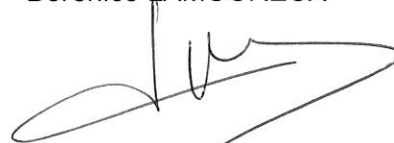
- en section de fonctionnement, un **excédent** de **+ 38 781,94 €**. (Trente-huit mille sept cent quatre-vingt-un euros et quatre-vingt-quatorze centimes)
- en section d'investissement, un **excédent** de **+ 5 062,69 €**. (Cinq mille soixante-deux euros et soixante-neuf centimes)

Le conseil municipal n'émet **aucune réserve ni observation** sur la conformité des comptes présentés par le SGC du Blanc et certifiés par l'ordonnateur.

Le 11 avril 2023  
Le Maire, Thierry BERNARD



La secrétaire de séance  
Bérénice LAMOUREUX



Certifié exécutoire compte-tenu  
De la réception en sous-préfecture  
Le : 13 avril 2023  
Publié, affiché ou notifié le 13 avril 2023



## MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 05 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence, pour le vote du compte administratif, de Mme Bérénice LAMOUREUX, adjointe au Maire.

**Présents** : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Guillaume VIARD

**Absente** : Aïcha TITOUNI

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 09 – votants : 08

<b>DELIBERATION 13-11042023-2</b> <b>APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – Budget PRINCIPAL</b>
---

Suite à l'étude et à l'approbation du compte de gestion de l'exercice 2022 présenté par Mme Patricia PANATARD, inspecteur divisionnaire FiP,

Après s'être fait présenter le détail des crédits budgétés ainsi que les réalisations de l'année écoulée, soit l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

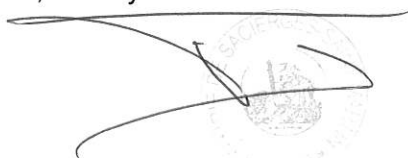
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et votants, **approuve le compte administratif** pour l'année **2022** présenté par Madame Bérénice Lamoureux, Adjointe au Maire de la commune de Sacierges St Martin, qui fait apparaître :

- en section de fonctionnement, un **excédent** de **+ 38 781,94 €**. (Trente-huit mille sept cent quatre-vingt-un euros et quatre-vingt-quatorze centimes)
- en section d'investissement, un **excédent** de **+ 5 062,69 €**. (Cinq mille soixante-deux euros et soixante-neuf centimes)

Ce qui ramène le **résultat de clôture cumulé** à reporter sur l'année 2023 à :

- un **excédent** de **+ 108 173,23 €** en section de fonctionnement.
- un **déficit** de **- 28 012,28 €** en section d'investissement

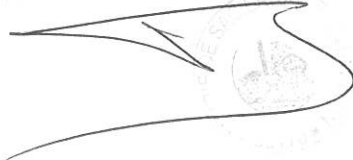
Le 11 avril 2023  
Le Maire, Thierry BERNARD



La secrétaire de séance  
Bérénice LAMOUREUX



Certifié exécutoire compte-tenu  
De la réception en sous-préfecture  
Le : 13 avril 2023  
Publié, affiché ou notifié le 13 avril 2023



## MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 05 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

**Présents** : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Guillaume VIARD

**Absente** : Aïcha TITOUNI

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 09 – votants : 09

### DELIBERATION 14-11042023-3 AFFECTATION DU RESULTAT 2022 SUR 2023 – Budget PRINCIPAL

Monsieur le Maire rappelle les résultats du compte administratif 2022 :

- un **excédent** de + **108 173,23 €** en section de fonctionnement.
- un **déficit** de – **28 012,28 €** en section d'investissement
- des **restes à réaliser dépenses** 2022 pour un montant de 45 314,96 €
- des **restes à réaliser recettes** 2022 pour un montant de 46 635,12 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide l'affectation des résultats suivante :

AFFECTATION DE RÉSULTAT	BU 2023
<b>Fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice 2022	38 781,94
Résultat antérieur reporté 002	69 391,29
<b>Résultat définitif à affecter</b>	<b>108 173,23</b>
<b>Investissement</b>	
Résultat de l'exercice 2022	5 062,69
Résultat antérieur reporté 001	-33 074,97
Résultat cumulé 2022	-28 012,28
Restes à réaliser dépenses :	45 314,96
Restes à réaliser recettes :	46 635,12
Solde des restes à réaliser	1 320,16
<b>Résultat définitif :</b>	<b>-26 692,12</b>
<b>Affectation du résultat :</b>	
Exécution du virement à la section d'investissement (1068) :	26 692,12
Affectation complémentaire en réserve (1068):	0,00
Affectation à l'excédent reporté (002) :	81 481,11

Le mardi 11 avril 2023  
Le Maire, Thierry BERNARD

La secrétaire de séance  
Bérénice LAMOUREUX

Certifié exécutoire compte-tenu  
De la réception en sous-préfecture  
Le : 13 avril 2023  
Publié, affiché ou notifié le 13 avril 2023

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de l'Indre  
Arrondissement de Le Blanc  
Canton de Saint Gaultier

## MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 05 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

**Présents** : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Guillaume VIARD

**Absente** : Aïcha TITOUNI

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 09 – votants : 09

### DELIBERATION 15-11042023-4 VOTE DES TAXES LOCALES 2023 – BU PRINCIPAL

Le Maire donne lecture de l'état de notification des taux d'imposition pour l'année 2023 concernant les taxes directes locales (Etat N°1259).

Au vu des résultats du compte administratif 2022, le maire propose au conseil municipal de ne pas augmenter les taux et de reconduire pour l'année 2023 les taux d'imposition de l'année précédente.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, vote les taux d'imposition des taxes locales pour l'exercice 2023 comme suit :

- **Taxe foncière (bâti) : 30,30 %**
- **Taxe foncière (non bâti) : 37,54 %**
- **Taxe habitation : 14,69 %** (*Résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale*)

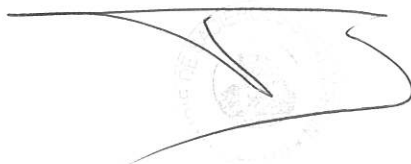
Le mardi 11 avril 2023  
Le Maire, Thierry BERNARD



La secrétaire de séance  
Bérénice LAMOUREUX



Certifié exécutoire compte-tenu  
De la réception en sous-préfecture  
Le : 13 avril 2023  
Publié, affiché ou notifié le 13 avril 2023



RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de l'Indre  
Arrondissement de Le Blanc  
Canton de Saint Gaultier

## MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 05 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

**Présents** : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Guillaume VIARD

**Absente** : Aïcha TITOUNI

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 09 – votants : 09

<b>DELIBERATION 16-11042023-5</b> <b>VOTE DU BUDGET 2023 – BU PRINCIPAL</b>
--

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le budget primitif 2023 qui s'équilibre comme suit :

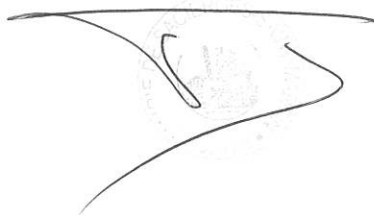


- section de fonctionnement : **582 491,29 Euros** (cinq cent quatre-vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt-onze euros et vingt-neuf centimes)

- section d'investissement : **210 858,61 Euros** (deux cent dix mille huit cent cinquante-huit euros et soixante et un centimes)

Le mardi 11 avril 2023  
Le Maire, Thierry BERNARD

La secrétaire de séance  
Bérénice LAMOUREUX

Certifié exécutoire compte-tenu  
De la réception en sous-préfecture  
Le : 13 avril 2023  
Publié, affiché ou notifié le 13 avril 2023



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de l'Indre  
Arrondissement de Le Blanc  
Canton de Saint Gaultier

## MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 05 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

**Présents** : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Guillaume VIARD

**Absente** : Aïcha TITOUNI

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 09 – votants : 09

**DELIBERATION 17-11042023-6**  
**SIGNATURE CONVENTION D'ADHESION A LA MISSION DE MEDIATION PROPOSEE PAR**  
**LE CENTRE DE GESTION DE L'INDRE**

Vu le Code de Justice Administrative et notamment ses articles L.213-1 à L.213-14 et R.213-1 et suivants,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

VU la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 25-2 créé par la loi n°2021-1729 du 22 décembre 2021,

Vu le Décret n°2022-433 du 25 mars 2022 relatif à la procédure de médiation préalable obligatoire applicable à certains litiges de la Fonction Publique et à certains litiges sociaux,

VU la délibération n°CA-2022-33 du 29 novembre 2022 mettant en œuvre la mission médiation préalable obligatoire et autorisant le Président du Centre de Gestion de l'Indre à signer les conventions,

Considérant que la médiation s'entend de tout processus structuré, quelle qu'en soit la dénomination, par lequel deux ou plusieurs parties tentent de parvenir à un accord en vue de la résolution amiable de leurs différends, avec l'aide d'un tiers, le médiateur,

Considérant que les Centres de Gestion doivent assurer par convention, à la demande des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, une mission de médiation préalable obligatoire, avant un certain nombre de contentieux formés par les agents des collectivités concernées, contre une décision individuelle défavorable les concernant,

Considérant les tarifs de la prestation médiation défini par le Centre de Gestion de l'Indre,

Vu le projet de convention d'adhésion à la mission médiation préalable obligatoire proposée par le Centre de Gestion de l'Indre,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de SACIERGES ST MARTIN à l'unanimité des membres présents :**

**ARTICLE 1** – ADHERE à la mission de médiation préalable obligatoire du Centre de Gestion de l'Indre.

**ARTICLE 2** – AUTORISE le maire ou son représentant à signer la convention d'adhésion à la mission de médiation proposée par le Centre de Gestion de l'Indre annexée à la présente délibération ainsi que ses éventuels avenants.

**ARTICLE 3** – PREND ACTE que les recours contentieux formés contre les décisions individuelles dont la liste est déterminée par le décret n°2022-433 du 25 mars 2022 et qui concernent la situation de ses agents sont, à peine d'irrecevabilité, obligatoirement précédés d'une tentative de médiation.

**ARTICLE 4** – DIT que la commune de SACIERGES ST MARTIN rémunèrera le Centre de Gestion à chaque médiation engagée au tarif en vigueur au jour de la saisine.

**ARTICLE 5** – DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

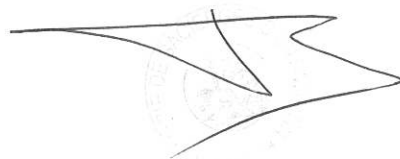
Le mardi 11 avril 2023  
Le Maire, Thierry BERNARD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'T. Bernard', written over a faint circular official stamp of the commune of Sacierges St Martin.

La secrétaire de séance  
Bérénice LAMOUREUX

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Lamoureux', written over a faint circular official stamp of the commune of Sacierges St Martin.

Certifié exécutoire compte-tenu  
De la réception en sous-préfecture  
Le : 13 avril 2023  
Publié, affiché ou notifié le 13 avril 2023

A handwritten signature in black ink, written over a faint circular official stamp of the commune of Sacierges St Martin.

## MAIRIE DE SACIERGES SAINT MARTIN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 05 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

**Présents** : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Guillaume VIARD

**Absente** : Aïcha TITOUNI

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire

Nombre de conseillers en exercice : 10 – présents : 09 – votants : 09

<p style="text-align: center;"><b>DELIBERATION 18-11042023-7</b> <b>ENQUETE PUBLIQUE - DECLASSEMENT ET ALIENATION DE VOIES</b> <b>COMMUNALES, DIVERS CHEMINS RURAUX – La Puychallerie</b></p>
---

Le Maire présente au Conseil Municipal la demande écrite de Monsieur François PELLERIN en vue d'acquérir une portion de chemin communal au lieudit La Puychallerie.

Monsieur François PELLERIN, demeurant à La Tournière, commune de Luzeret (36800) serait acquéreur :

- d'une portion du chemin rural, au hameau de La Puychallerie, chemin « enclavé » desservant uniquement des terrains appartenant à Mr François PELLERIN, pour une longueur approximative de 220 mètres.

Le Maire précise que le déclassement et l'aliénation du chemin décrit ci-dessus ne provoquent aucun enclavement de propriété.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable à la demande de Monsieur François PELLERIN et charge le maire :

\* de prescrire l'enquête publique préalable au déclassement et à l'aliénation des délaissés et chemins,

\* d'effectuer les démarches nécessaires à la mise en place de cette enquête.

\* dit que tous les frais éventuels seront à la charge de l'acquéreur.

Le mardi 11 avril 2023  
Le Maire, Thierry BERNARD



La secrétaire de séance  
Bérénice LAMOUREUX



De la réception en sous-préfecture  
Le : 26 avril 2023  
Publié, affiché ou notifié le 26 avril 2023

